



Association Loi 1901 – W492000842
SIRET 450 831 466 00021

Formation 2022 – Module 1 :

Atelier d'écriture :

Chronique du retour annoncé



*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
52 49 02515 49
auprès du préfet de région de Pays de la Loire*



Relief

179, Rue Nationale 49300 Cholet

E-mail : reliefrelief@orange.fr ☎ 02 41 46 14 96

Objectifs :

À partir de matériaux variés, expérimenter le mouvement d'un atelier d'écriture, concrètement, en présence, dans le seul entrelacs des textes écrits et lus, d'un simple geste.

Méthode :

- Mise en situation de participant
- Retour sur expérience en groupe
- Recherche individuelle, puis en binômes
- Mise en pratique

Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de préparer et animer un atelier d'écriture.

L'organisme remettra au stagiaire une **attestation de formation**.

Public concerné :

Animateurs socioculturels, bibliothécaires, éducateurs, formateurs, enseignants, artistes, ... ayant expérimenté l'écriture en groupe (prérequis).

Association gestionnaire, organisatrice de la formation :

Association 

Formatrice : Évelyne DUPRÉ, compositrice des ateliers d'écriture 

Lieu et dates :

- Centre Social Pasteur
1, Rue du Docteur Maillard – 49300 CHOLET
- Jeudi Vendredi **24 et 25 mars 2022 de 9 à 17 heures**
Soit : 14 heures.

Tarif :

120 € (prise en charge individuelle)

Ou : **200 €** (si Pôle Emploi*)

**Dans ce cas, nous faire parvenir votre N°identifiant Pôle Emploi*

Inscription :

Remplir le bulletin d'inscription joint, l'adresser à : 

 179 RUE NATIONALE – 49300 CHOLET ou : reliefreliefs@orange.fr

FORMATION 2022 – Module 1

Atelier d'écriture : Chronique du retour annoncé

INSCRIPTION

(à retourner avant le **25/02/2022**)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Paiement [♦] :

- chèque de 120 Euros – engagement individuel
- 200 Euros – prise en charge institutionnelle

Acceptée par l'organisme de formation,
l'inscription sera validée après signature :

- du **contrat stagiaire-Relief**
- et/ou de la **convention organisme payeur-Relief**



[♦] *Toute formation commencée est due.*